



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 23 juin 2025 – Délibération n°084

**Convocation envoyée,  
affichée et mise en ligne  
le : 17/06/2025**

\*\*\*\*\*

### Nombre de membres :

- En exercice : 28
- Présents : 17
- Pouvoirs : 2
- Votants : 19
- Absents : 9

\*\*\*\*\*

### Résultats :

- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstention : 0

**Liste des délibérations  
affichée et mise en ligne  
le : 27/06/2025**

### Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES CHAMPS GRANDS

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-trois juin à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Séverac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire de la commune.

**Président de séance :** Monsieur Edmond GROS

**Secrétaire de séance :** Madame Françoise CAPUS

**Présents :** BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse — DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - LAURAIN Damien - LAYRAL Rémi - GROS Edmond - MAJOREL Aurélien - MAJOREL Aimé - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc - TAJAN Isabelle.

**Absents :** ANGLADE Clémence - BORIE Nina - BOUDIAS DECROIX Nathalie (pouvoir à BRUNET Mélanie) - CONSTANS Mathieu - FABRE Emilie - FOS Mariana (pouvoir à ROZIERE Régine) - JARROUSSE Caroline - LABRO Isabelle - MULLER Geoffroy - MURET Yvain - RAGOT Annie.

## EXPOSÉ DES MOTIFS

**Monsieur le Maire** énonce que la décision modificative n°1 proposée ci-après a pour but d'intégrer les dépenses nouvelles qui font l'objet de décisions prises après la préparation du vote du budget, les affectations comptables précises sans conséquence sur l'équilibre (virement d'opération à opération).

**Vu** la nécessité de procéder à un ajustement comptable pour permettre la prise en charge d'une dépense non prévue au budget concernant une étude géotechnique préalable à la vente des 2 parcelles d'un montant de 1 999.20 €, il est proposé de modifier le budget de la manière suivante :

*tg* Fc

BUDGET	SECTION	SENS	INTITULE	CHAPITRE	ARTICLE	MONTANT
363 03	Fonctionnement	Dépense	Achat d'études et prestations de services	011	6045	+ 2 000.00 €
363 03	Fonctionnement	Recette	Opération d'ordre- Variation des stocks de terrains aménagés	042	71355	+ 2 000.00 €
363 03	Investissement	Dépense	Opération d'ordre - Terrains aménagés	040	3555	+ 2 000.00 €
363 03	Investissement	Recette	Autres dettes - commune	16	168741	+ 2 000.00 €

**Après avoir entendu l'exposé,**

## **LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Vu** l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

**Vu** le rapport présenté ;

## **DECIDENT**

**ARTICLE 1 : D'APPROUVER** cette décision modificative n° 1 pour le budget annexe « Lotissement les Champs Grands » ;

**ARTICLE 2 : D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Maire  
Edmond Gros

Le secrétaire de séance  
Françoise CAPUS



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture